

Termes de référence

Consultance – Diagnostic et appui à la restructuration d’une organisation non-gouvernementale

Commanditaire	Sahara Conservation Fund- Europe
Bailleurs	Sahara Conservation Fund- Europe et les Fonds du FRIO
Localisation	France, activités à distance et en présentiel à prévoir
Période	Année 2025-Mars à décembre
Description de la mission	Fournir un accompagnement afin de favoriser la structuration et l’efficacité de l’organisation.
Budget	24 500€
Contact	violetab@saharaconservation.org
Date limite de dépôt de dossier	21 février 2025

PRESENTATION DE L’ORGANISATION ET DU CONTEXTE

Sahara Conservation a été créé en 2004 pour conserver la faune et la flore du Sahara et des prairies sahéennes limitrophes. C’est une ONG légalement constituée, enregistrée aux Etats-Unis en 2007 comme organisation à but non lucratif (sous le nom de “Sahara Conservation Fund”, SC-US) et en France depuis le 5 octobre 2016 en tant qu’organisation affiliée (loi 1901, sous le nom de “Sahara Conservation Fund – Europe”, SC-Europe). Sahara Conservation a une présence permanente et des infrastructures sur le terrain au Niger (enregistré en 2008) et au Tchad (enregistré en 2015), ainsi que plusieurs accords de coopération avec d’autres pays de la région sahélo-saharienne.

Sahara Conservation est la seule organisation spécifiquement dédiée à la conservation de la faune et de la flore du Sahel et du Sahara. Elle se caractérise par son approche scientifique et de terrain, travaillant en étroite collaboration avec les autorités nationales chargées de la faune et de la flore. Durant deux décennies de développement et d’évolution progressive, Sahara Conservation a eu un impact significatif, atteignant ses objectifs fondateurs. Elle a joué un rôle crucial dans le maintien des populations d’espèces menacées d’extinction au Niger, tandis qu’au Tchad, Sahara Conservation et ses partenaires sont parvenus à rétablir l’oryx algazelle et l’addax, alors disparus dans le pays. Les réalisations de Sahara Conservation ont augmenté la crédibilité de l’organisation et de sa mission, mais ont également accru la prise de conscience, l’intérêt et l’investissement pour la faune et la flore sahélo-sahariennes.

Après avoir concentré ses efforts sur la protection d’espèces phares, Sahara Conservation a désormais pour volonté d’accroître son impact au travers de nouveaux axes stratégiques et l’organisation entreprend des projets encore plus ambitieux axés sur la gestion des paysages-clés. Il est primordial que les modèles organisationnel et opérationnel de Sahara Conservation soient adaptés à ces nouveaux objectifs d’évolution. Ainsi, les conseils d’administration entendent restructurer les entités SC-US et SC-Europe en décentralisant les activités au niveau de SC-Europe. L’équipe basée en France prendra donc en main les aspects opérationnels de l’organisation et sera l’interlocuteur unique et privilégié pour le suivi des projets au Tchad et au Niger.



OBJET DE LA MISSION

Cette mission a pour objectif général **d'accompagner Sahara Conservation dans la restructuration de son modèle organisationnel et opérationnel afin d'optimiser son développement et d'accroître ses performances**. L'objectif recherché est d'avoir en fin d'année 2025 un modèle en lien avec les perspectives d'évolution de la structure et favorisant son développement.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Simplifier et formaliser l'organisation entre les différentes structures de Sahara Conservation, en particulier entre SC-Europe et SC-US.
- Définir une nouvelle structuration opérationnelle permettant de gérer les projets de façon plus performante et adaptée au développement des activités de SC.

Les résultats attendus aux termes de la mission sont les suivants :

- Un fonctionnement institutionnel clair entre SC-Europe, SC-US et les entités affiliées au Niger et au Tchad est défini et légitimé contractuellement.
- Le transfert de la gestion de l'ensemble des projets à SC Europe est orchestré.
- Le diagnostic sur la gestion des opérations et les recommandations pour faire évoluer sa structure sont validés par les équipes et les Conseils d'Administration.
- Les ressources humaines sont organisées afin de répondre aux besoins identifiés de Sahara Conservation.

MODALITES D'INTERVENTION ET PRODUCTION DES LIVRABLES

Un groupe de travail de cinq membres, y compris la Responsable de programmes de Sahara Conservation, la Présidente du conseil d'administration de SC-Europe, la Responsable Comptable, et les Représentants Pays du Niger et du Tchad, sera constitué afin de travailler avec l'équipe de la consultance. Ce choix de participants a été motivé par la volonté d'avoir, au sein du groupe, une représentation de l'ensemble des secteurs et compétences inhérents à l'organisation. Au sein du groupe de travail, le point de facilitation avec la consultance sera la Responsable de programmes.

De façon mensuelle, le groupe de travail accompagné de la consultance, organisera des réunions de suivi afin de constater les avancées faites et de confirmer ou de redéfinir si besoin les prochaines étapes et actions.

A la mi projet se tiendra une réunion de suivi avec le groupe de travail ainsi que les membres du conseil d'administration SC-Europe et de SC-US. Cette réunion aura pour objet d'expliquer les diverses avancées, enjeux et problématiques du projet, et les éventuelles recommandations pourront être partagées avec la consultance selon les retours des conseils d'administration.

Enfin, l'Assemblée Générale de Sahara Conservation sera informée du projet et de ses différentes réalisations. Les instances de gouvernance seront sollicitées pour validation autant que de besoin.

Les activités à mettre en œuvre par le groupe de travail, accompagné de la consultance, est présenté dans le tableau ci-dessous :

Activités	Livrables
A.1 – Cadrer la mission avec la consultance	Une note méthodologique issue des discussions et des propositions faites
A.2 – Réaliser un diagnostic global de la structure (organisationnel + opérationnel)	Un rapport intermédiaire documentant le diagnostic initial des mécanismes organisationnels et opérationnels en place et des recommandations
A.3 – Étudier les types d’accords contractuels existants, identifier ce qui peut être mis en place entre les différentes structures de Sahara Conservation et le faire valider	Une solution contractuelle permettant de lier SC-UE et SC US, ainsi que les entités affiliées au Niger et au Tchad est identifiée.
A.4 – Etudier et définir l’approche à suivre pour réaliser le transfert administratif et financier de l’ensemble des projets vers Sahara Conservation Fund- Europe et le planifier en conséquence	<p>Une stratégie pour la réalisation des transferts administratifs et financier est disponible, présentant l’approche, les différentes étapes et résultats attendus.</p> <p>Un document récapitulatif des projets et de leur chaîne de mise en œuvre et de responsabilité, servant d’outil de suivi pour accompagner le changement</p>
A.5 – Approfondir l’état des lieux opérationnel de la structure, des différents projets et de leur suivi	Une liste détaillée des besoins, avec un accent particulier sur les nouveaux projets et les répercussions des changements organisationnels opérés.
Activité 6 – Concevoir une structure opérationnelle adaptée	Compte rendu des ateliers
Activité 7 –Présenter et valider de la nouvelle structure opérationnelle	<p>Organigramme</p> <p>Fiche de postes associées</p>
Réunions de suivi et rapport final	Rapport final

DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER DE REALISATION DE L'ACTION

La consultation est prévue pour un appui réparti sur 10 mois, en accord avec le calendrier ci-dessous:

Activités et échéances des livrables	Mois de mise en œuvre (année 2025)										
	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A.1											
A.2											
A.3											
A.4											
A.5											
A.6											
A.7											
Rapport final											
Réunions de suivi											

MODALITES FINANCIERES

Une enveloppe de 24 500€ TTC est prévue pour la consultation dans sa totalité (honoraires, coûts de déplacements, etc.).

Le paiement sera effectué par tranches (pourcentages de la somme totale) et conditionné par la soumission et validation des livrables à produire.

La présente consultation est partie intégrante d'un projet recevant un cofinancement des Fonds du FRIO et l'enveloppe proposée ne peut être modifiée ou négociée.

PROFIL DE LA CONSULTANCE

Une équipe avec deux profils différents mais complémentaires, qui seront amenés à travailler ensemble nous semble idéale pour cette consultation. Les soumissionnaires sont cependant libres de composer autrement leur équipe pour répondre aux compétences attendues :

Profil 1: Consultant en gouvernance associative, ressources humaines et développement institutionnel

- Expertise confirmée en diagnostic organisationnel et conduite du changement en milieu associatif ;
- Expertise en renforcement de capacités et de structures ;
- Expertise en animation et facilitation d'ateliers et d'entretiens en présentiel et à distance ;
- Bonnes qualités rédactionnelle et pédagogique ;
- Expertise en ressources humaines dans le cadre d'organisations internationales, notamment pour l'élaboration d'organigrammes multi-pays et rédaction de fiches de postes ;
- Connaissance souhaitée du secteur de la conservation de la nature ;
- Connaissance de la gouvernance associative anglo-saxonne est un plus ;
- Expérience en milieu multiculturel et connaissance du contexte et de la culture des pays d'intervention sont un plus ;
- Maîtrise (écrite et orale) de l'anglais obligatoire



Profil 2: Expert en gestion financière et systèmes comptables pour organisations non-gouvernementales multiculturelles

- Expertise en comptabilité, gestion et planification financière ;
- Expérience en migration de données comptables, connaissance des logiciels SAGE et QUICKBOOKS ;
- Maîtrise du modèle économique associatif/ONG
- Expertise en gestion financière de projets de solidarité internationale ;
- Bonne connaissance de la gouvernance associative française ;
- Connaissance souhaitée du secteur de la conservation de la nature ;
- Expérience en milieu multiculturel et connaissance du contexte et de la culture des pays d'intervention sont un plus ;
- Maîtrise (écrite et orale) de l'anglais obligatoire.

Principes et modes d'intervention souhaités : approche participative et horizontale, travail en synergie et en ateliers.

Pour des raisons de logistique, il est préférable que les prestataires soient basé(e)s en France, à proximité de l'Île de France et flexibles sur les horaires pour tenir compte des décalages horaires entre l'Europe, les États-Unis, le Tchad et le Niger.

MODALITES DE REMISE DE PROPOSITION

Pour postuler, les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email : jobs@saharaconservation.org, au plus tard le 21 février 2025.

Le dossier doit regrouper les deux profils recherchés. Il doit inclure :

- Une proposition technique commune des prestataires, mettant en avant la répartition des rôles entre les deux profils souhaités
- Les CV actualisés des prestataires
- Une note d'intention claire indiquant les expériences passées pertinentes et la complémentarité des prestataires postulants
- Une estimation de l'effort de travail et un devis.